

Marché Public de Services

Bordereau des prix unitaires

Personne Publique

COMMUNE DE CHAMBLY

Personne Responsable du Marché

Monsieur le Député-Maire

Objet du marché

Balayage mécanisé des rues, des places
publiques, des aires et parcs de stationnement
de la commune et de ses hameaux

Bordereau des prix unitaires

Exécution du balayage mécanisé

N° des prix	Désignation des travaux et fournitures et prix unitaires hors taxes en lettres	Montant en chiffres hors taxes
1	<p>Exécution du balayage mécanisé des voies de la commune</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire l'exécution du balayage des voies de la commune et de ces hameaux selon les secteurs définis au C.C.T.P. Il comprend essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménée et le replis du matériel nécessaire à la prestation. - L'approvisionnement en eau. - L'exécution de la prestation. - Les interventions manuelles. <p>selon prescriptions du C.C.T.P.</p>	
1.1	<p>Balayage mécanisé des voies</p> <p>Le mètre :</p>	
2	<p>Exécution du balayage mécanisé des places de la commune</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré linéaire l'exécution du balayage des places, aires et parcs de stationnement de la commune et de ces hameaux définis au C.C.T.P. Il comprend essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménée et le replis du matériel nécessaire à la prestation. - L'approvisionnement en eau. - L'exécution de la prestation. - Les interventions manuelles. <p>selon prescriptions du C.C.T.P.</p>	
2.1	<p>Balayage mécanisé des places</p> <p>Le mètre carré :</p>	

Evacuation et traitement des déchets

N° des prix	Désignation des travaux et fournitures et prix unitaires hors taxes en lettres	Montant en chiffres hors taxes
3	<p>Évacuation et traitement des déchets de balayage</p> <p>Les prix n° 3 rémunèrent à la tonne l'évacuation et le traitement des déchets provenant du balayage.</p> <p>Il comprennent essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le transport du lieu de collecte au centre de traitement y compris le retour. - Le pesage y compris la gestion et l'exploitation des données des bons de pesée - Le vidage sur le lieu de traitement y compris toutes sujétions de reprise, triage, etc. ... imposé par le centre de traitement. - Le traitement et la destruction ou revalorisation des déchets. - Les taxes. <p>selon prescriptions du C.C.T.P.</p>	
3.1	<p>Evacuation des déchets</p> <p>La tonne :</p>	
3.2	<p>Traitement des déchets.</p> <p>La tonne :</p>	

Dressé par le Directeur des Services
Techniques Municipaux
À CHAMBLY, le
Emmanuel DUBOIS

Complété quant aux prix par
l'entrepreneur
À , le